

Date de la convocation : 27/11/2024

Membres en exercice : 31

Présents : 18

Procurations : 8

Excusé(s) : 7

Suffrages exprimés : 26

Abstention : 0

Vote à l'unanimité

DL-20241205-32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le jeudi 5 décembre 2024 à 18 heures, le Comité Syndical du SMIX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Eva Géraud, Présidente

Présent(es) :

Mme Eva Géraud Présidente du SMIX,

Mmes Nadège Barthe-De-La-Osa, Marie-Pierre Boucabeille, Christelle Cabanis, Anne Gillet-Vies, Margot

Lapeyre, Marie-Claire Malroux, Nadia Ould-Amer, Laurence Senegas, Sandrine Subreville, MM. Gilles

Cormignon, Olivier-Bernard Habermeyer, Yves Le Poec, Denis Maffre, Alain Soriano, Christophe Testas, Gilles

Turlan, Laurent Vandendriessche

Pouvoirs :

Mme Marie-Louise At par Mme Nadia Ould-Amer

Mme Dany Portes par Mme Nadège Barthe-De-La-Osa

Mme Catherine Rabou par Mme Marie-Claire Malroux

Mme Anne Dubier par M. Alain Soriano

M. Bernard Moulin-Riberprey par Mme Eva Géraud

M. Grégory Avérous par Mme Marie-Pierre Boucabeille

M. Ghislain Espitalier par M. Yves Le Poec

M. Justin Larue par M. Gilles Cormignon

Excusé(es) :

Mmes Claudie Bonnet, Marie-Corinne Fortin, Fabienne Ménard, Dany Portes, Anne Sourdin, MM. Alain

Glade, Marc Miralès

RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS ET EFFECTIFS

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Les mouvements de personnel du Conservatoire s'effectuent traditionnellement au moment de la rentrée scolaire, il est proposé d'en faire une présentation aux élu(es) suivant le document présenté en annexe.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, **et à l'unanimité des voix,**

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 081-258100932-20241205-2024DTABLEFFECT-DE



- **ADOpte** le tableau des emplois et effectifs présenté en annexe et autorise Mme la Présidente à prendre les arrêtés nécessaires.

Fait et délibéré le 5 décembre 2024

Pour extrait conforme,

La Présidente,

A blue ink signature of Eva Geraud, consisting of a large, fluid, cursive loop.

Eva GERAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>